



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Affiché le
ID : 057-245700695-20230308-C20230307_17_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-trois, le sept mars à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
M. Roland BALCERZAK, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT représenté par Fernand LUCAS, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Isabelle MAGGI, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, MM. Jerry PARPETTE, Didier PALLUCCA, Mme Patricia VEIDIG, M. Yannick OLIGER, Mme Déborah LANGMAR, MM. Joseph GHAMO, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u> Bernard ZENNER	à	Michel PAQUET
Eric GONAND	à	Thierry MICHEL
Christine ACKER	à	Bernard DORCHY
Hervé GROULT	à	Hassan FADI
Régis HEIL	à	Roland BALCERZAK
Joseph BAUER	à	Joseph GHAMO
Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Bertrand ALESCH, Mauricette NENNIG, Alieth FEUVRIER, Marie-Pierre LAGARDE, Evelyne DEROUCHE,

Date de la convocation : 8 février 2023

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : Déborah LANGMAR



17. Objet : Attribution de fonds de concours - Transition énergétique - Commune d'Entrange

Vu l'article L. 5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le versement de fonds de concours entre une communauté de communes et ses communes membres,



Vu la délibération n° 15 du Conseil communautaire en date du 24 septembre 2019 portant adoption du règlement d'intervention en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Vu la délibération n° 15 du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2022 modifiant le règlement en faveur de la transition énergétique pour les communes,

Considérant qu'un dossier de demande de fonds de concours au titre de la transition énergétique a été déposé le 8 décembre 2022 par la Commune de Entrange,

Considérant que les travaux prévus consistent en un remplacement des éclairages de plusieurs bâtiments communaux (mairie, écoles maternelle et primaire) par des dispositifs de type LED,

Considérant que le dossier est complet et répond aux conditions d'éligibilité de la nouvelle version du règlement d'attribution :

Commune	Objet	Montant total du projet HT	Montant subventions obtenues	Montant subventionnable	%age demandé / montant subventionnable ou dépense totale	Montant du FC à verser par la CCCE	Autofinancement communal
ENTRANGE	Remplacement des éclairages de plusieurs bâtiments communaux en leds	14 117,68 €	0 €	14 117,68 €	50 %	7 058,84 €	7 058,84 € soit 50 %

Considérant cet exposé,

Après avis favorables de la Commission « Environnement et Développement durable » en date du 16 février 2023 et du Bureau communautaire en date du 21 février 2023,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de valider l'attribution du fond de concours pour la commune de Entrange concernant le remplacement des éclairages de plusieurs bâtiments communaux en leds,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la notification relative à ce fond de concours et accomplir toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 46
 Abstention : 0
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 8 mars 2023

Le Président,
 Michel PAQUET


